

Paris, le 14 octobre 2026

*Nos références : 033/2026/LR/LD*

*Objet : Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*

Monsieur le Ministre,

Le 6 novembre 2025, l'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés - CFDT (UFFA – CFDT) a été signataire de l'accord de méthode relatif à la conduite des négociations sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction Publique.

Portée avec détermination par la CFDT, cette revendication a été au cœur d'un important cycle de négociations qui s'est déroulé tout au long de l'année 2026.

La participation active et constructive de la CFDT tout au long des négociations a permis d'enrichir et de faire évoluer le texte sur les six axes de l'accord présenté à signature.

La CFDT note les avancées majeures de cet accord, par rapport à l'accord de 2018, sur des points importants pour les femmes particulièrement, soit quasi les deux tiers des agents publics.

Ainsi l'accord prend en compte :

- L'adaptation obligatoire des EPI à la morphologie féminine,
- Des expérimentations pour les 3 versants de la fonction publique d'ASA liés à la santé reproductive et à la pair-aidance,
- La prise en compte des violences intrafamiliales avec la mise en place d'ASA VIF sans ajouter de difficultés pour les agents publics victimes,
- Un renforcement des mesures contre les violences sexistes et sexuelles au travail....

Cet accord consolide l'existant, issu de celui de 2018, et ajoute de nouveaux leviers qui améliorent la qualité de vie et des conditions de travail des agents et la prise en compte de la santé des femmes.

Pour l'ensemble de ces raisons, et même si l'accord soumis à signature ne reprend pas l'intégralité des revendications portées par l'UFFA - CFDT, celle-ci a choisi de le signer, estimant qu'il constitue une avancée significative par rapport à l'accord de 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

Laure REVEL



Secrétaire générale

Monsieur David AMIEL  
Ministre de l'Action et des Comptes publics  
139 rue de Bercy  
75012 PARIS